

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 01519 Numéro SIREN : 421 419 136 Nom ou dénomination : A B G AGENCEMENT
--

Ce dépôt a été enregistré le 22/08/2023 sous le numéro de dépôt 15094

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise		ABG AGENCEMENT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		16 rue Pitois 94480 ABLON SUR SEINE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 2 1 4 1 9 1 3 6 0 0 0 2 1		Néant *		☐	
				Exercice N clos le		3 1 0 3 2 0 2 3	
				N-1		3 1 0 3 2 0 2 2	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
						Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
		Frais de développement*	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ	9 675	1 486	1 961
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	9 841	353	1 443
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	71 343	27 389	26 998
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE	15	15	15
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK	90 859	29 243	30 417	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO	51 500	51 500	221 100
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	4 000	4 000	14 219
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	89 866	89 866	208 547
		Autres créances (3)	BZ	CA	667 614	667 614	123 200
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	300 000	300 000	800 000
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	1 215 229	1 215 229	30 792	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	13 762	13 762	7 044	
	TOTAL (III)		CJ	CK	2 341 972	2 341 972	1 404 901
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Écarts de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	90 859	2 371 215	1 435 318	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes.	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise		ABG AGENCEMENT		Néant * ☐	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 622)	DA	7 622	7 622	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	762	762	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 039 544	844 083	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	480 211	195 462	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées*	DK			
	TOTAL (I)	DL	1 528 140	1 047 929	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	13 672	20 361	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	6 600	1 000	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	613 658	85 887	
	Dettes fiscales et sociales	DY	203 737	138 148	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	5 408	15 693	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		126 300	
TOTAL (IV)	EC	843 075	387 389		
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 371 215	1 435 318		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	836 475	386 389	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

Désignation de l'entreprise :		ABG AGENCEMENT				Néant * ☐		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF		
		FG	3 083 640	FH		FI	3 083 640	
		FJ	3 083 640	FK		FL	3 083 640	
	Chiffres d'affaires nets*						1 688 773	
	Production stockée*					FM	(169 600)	
	Production immobilisée*					FN	199 400	
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	11 790	
	Autres produits (1) (11)					FQ	4	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 925 834	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	373 517	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	321 372	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 262 604	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	735 500	
	Salaires et traitements*					FY	40 964	
	Charges sociales (10)					FZ	384 953	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	221 720
							GB	199 532
							GC	13 162
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	3 775	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	12
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 298 249	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	627 585	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	277 224	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	20 355	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	1 665	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	20 355	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	1 665	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	20 355	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 665	
							647 941	
							278 889	

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise :		ABG AGENCEMENT		Néant * ☐	
		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	775	1 394	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF	440		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6ter)	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 215	1 394	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 215)	(1 394)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	166 514	82 033	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 946 189	1 902 288	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 465 978	1 706 827	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	480 211	195 462	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier*	HP			
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI)	HX			
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art.39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	11 790	12 447	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	88 478	77 763	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 88 478	A7				
	A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, utiliser l'annexe) :	Exercice N				
Amendes	Charges exceptionnelles	775	Produits exceptionnels		
Mise au rebut Iphone	Charges exceptionnelles	440	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N				
	Charges antérieures		Produits antérieurs		
	Charges antérieures		Produits antérieurs		
	Charges antérieures		Produits antérieurs		
	Charges antérieures		Produits antérieurs		
	Charges antérieures		Produits antérieurs		

ANNEXE

1 janvier 2022 au 31 décembre 2022

JLC CONSEILS
5 RUE PIERRE HARET, 75009 PARIS - Téléphone : 01.83.95.41.10



Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ABG AGENCEMENT										Néant * ☐					
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
								Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF				
CORPORELLES	Terrains							KG		KH		KI			
		Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL			
			Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM	11 161	KN		KO			
			Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels							KS	10 195	KT		KU			
		Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV	3 100	KW		KX		
			Matériel de transport *							KY	75 513	KZ		LA	2 646
			Matériel de bureau et mobilier informatique							LB	14 434	LC		LD	7 337
	Emballages récupérables et divers *							LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes						LK		LL		LM				
	TOTAL III						LN	114 403	LO		LP	9 983			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T			
		Autres participations						8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés						1P	15	1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V					
TOTAL IV						LQ	15	LR		LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								ØG	114 418	ØH		ØJ	9 983		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence							
				par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice							
				1		2		3							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW		1X				
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ			
		Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC			
			Sur sol d'autrui			IR		MD		ME	11 161	MF			
			Inst. gales, agenets et am. des constructions			IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	10 195	ML			
		Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers			IU		MM		MN	3 100	MO			
			Matériel de transport			IV		MP		MQ	78 159	MR			
			Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	4 299	MT	17 472	MU			
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX					
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB				
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF				
	TOTAL III				IY		NG	4 299	NH	120 087	NI				
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW			
		Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ			
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C	15	2D					
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		2G					
TOTAL IV				I3		NJ		NK	15	2H					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								I4		ØK	4 299	ØL	120 102	ØM	

Désignation de l'entreprise :

ABG AGENCEMENT

Néant * ☐

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement	CY			EL		EM		EN	
Fonds commercial	RE			RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles	PE			PF		PG		PH	
TOTAL I	RK			RM		RN		RO	
Terrains	PI			PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	9 200	PS	475	PT		PU	9 675
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		8 751	QA	1 090	QB		QC	9 841
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	2 558	QE	310	QF		QG	2 868
	Matériel de transport	QH	53 682	QI	6 037	QJ		QK	59 719
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	9 809	QM	2 805	QN	3 859	QO	8 755
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II	QU		84 001	QV	10 717	QW	3 859	QX	90 859
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	ØN		84 001	ØP	10 717	ØQ	3 859	ØR	90 859

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV						RV
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD						SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6					R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4					S4
	Inst. gales agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2					T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9						T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7					U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5					V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3					W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1					X1
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8						X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO						NO
TOTAL III													
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ABG AGENCEMENT

Néant * ☐

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers*	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer*	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :				ABG AGENCEMENT				Néant * ☐			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	89 866		89 866					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie *		UO								
	Provision pour dépréciation antérieurement constituée *										
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	1 713		1 713					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	26 613		26 613					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	639 288		639 288					
	Charges constatées d'avance		VS	13 762		13 762					
	TOTAUX			VT	771 243	VU	771 243	VV			
RENOIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	613 658		613 658						
Personnel et comptes rattachés		8C	18 980		18 980						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	67 876		67 876						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	84 481		84 481						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	16 804		16 804						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	15 597		15 597						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	13 672		13 672						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	5 408		5 408						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	836 475	VZ	836 475					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		13 672		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES



1. Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31 mars 2023 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Construction	20 à 30 ans
Agencement, aménagement, installation technique	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	3 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	10 ans
Matériel informatique	3 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

3. Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

4. Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

7. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires

ABG Agencement
16, rue de la Seine
94480 ABLEVILLE-SEINE
Tél : 01 45 07 82 86
Fax : 01 45 07 82 86
RCS 421 419 136 - SARL 7022 e

ABG Agencement
16, rue de la Seine
94480 ABLEVILLE-SEINE
Tél : 01 45 07 82 86
Fax : 01 45 07 82 86
RCS 421 419 136 - SARL 7022 e

ABG AGENCEMENT

Exercice clos le 31/03/2023

Siège social : 16 rue Pitois 94480 ABLON SUR SEINE

SARL au capital de 7 622 euros- Siret 42141913600021 - APE 4339Z

**TEXTE DE LA RÉSOLUTION D'AFFECTATION PROPOSÉE À
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2023
ARTICLE 44 - DÉCRET 83 - 1020 DU 29 NOVEMBRE 1983**

SECONDE RÉSOLUTION

Les comptes présentés font ressortir un montant total à disposition de l'assemblée de 1519 755,75 euros qui se compose des éléments suivants :

	Montant
Bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023	480 211
Report à nouveau	
Réserves distribuables	1 039 544
Total	1519756

L'assemblée générale, sur la proposition de la gérance, décide l'affectation suivante :

	Montant
Distribution de dividendes	
Réserve	1 519 756
Report à nouveau	
Total	1519756

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions faites au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Part éligible à l'abattement
2022		
2021		
2020		

ABG Agencement
16, rue Pitois
94480 ABLON SUR SEINE
Tél. : 06 62 58 82 86
Fax : 01 45 97 82 86
RCS 421 419 136 - SARL 7022 e

ABG AGENCEMENT

Exercice clos le 31/03/2023

Siège social : 16 rue Pitois 94480 ABLON SUR SEINE

SARL au capital de 7 622 euros- Siret 42141913600021 - APE 4339Z

**RÉSOLUTION D'AFFECTATION ADOPTÉE À
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2023
ARTICLE 44 - DÉCRET 83 - 1020 DU 29 NOVEMBRE 1983**

SECONDE RÉSOLUTION

Les comptes présentés font ressortir un montant total à disposition de l'assemblée de 1519 755,75 euros qui se compose des éléments suivants :

	Montant
Bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023	480 211
Report à nouveau	
Réserves distribuables	1 039 544
Total	1519 756

L'assemblée générale, sur la proposition de la gérance, décide l'affectation suivante :

	Montant
Distribution de dividendes	
Réserve	1 519 756
Report à nouveau	
Total	1519 756

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions faites au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Part éligible à l'abattement
2022		
2021		
2020		

ABG Agencement
16, rue Pitois
94480 ABLON SUR SEINE
Tél. : 06 62 59 82 86
Fax : 01 45 97 82 86
SIRET 421419136 - SARL 7622 e